

Département de Loire Atlantique	République Française
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON</b>	<b>CONSEIL du 23 MAI 2024</b> <b>Délibération n° 13_23-05-2024</b>
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	<b>Date de convocation</b> : 17/05/2024 <b>Lieu de la séance</b> : La Chapelle-Launay <b>Date de la séance</b> : 23/05/2024
<b>Présents :</b> Messieurs : A. LE BORGNE, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, M. MEZARD, F. MOREAU, P. CORBEL, J. TATARD  Mesdames : V. BARILLAU, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. MAURE, M. LEJEUNE, V. GAUTIER, C. SACHOT, M. VANDEN BRUGGE, I. LE BELLEGO, P. CHABAUD	<b>Nombre de membres en exercice</b> : 36 <b>Quorum</b> = 19 <b>Nombre de conseillers présents</b> : 23 <b>Procurations</b> : 9 <b>Nombre de votants</b> : 32 <b>Absents</b> : 4
<b>Absents excusés ayant donné procuration à :</b> R. GUYON pouvoir à V. BARILLAU S. PASCO pouvoir à P. MARTIN C. TRAMIER pouvoir à M. GUILLARD D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE JP. BLANC pouvoir à R. NICOLEAU H. COUTELLER pouvoir à A. LE BORGNE E. LE QUENVEN pouvoir à A. FARCY J. LERAY pouvoir à N. FLAURAUD S. HALLIEN-LANIO pouvoir à J. TATARD	<b>Présidence</b> : R. NICOLEAU <b>Secrétaire de séance</b> : M. GUILLARD <b>Rapporteur</b> : M. GUILLARD
<b>Absents excusés :</b> JL. THAUVIN M. GALLERAND A. JOGUET C. PETER	

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION APPPOC  
(ABATTOIR DE PROXIMITE PETITS RUMINANTS PORCINS OVINS  
CAPRINS)**

Le collectif d'une vingtaine d'éleveurs, réunis en association, porte un projet de création d'un d'Abattoir de Proximité Petits ruminants Porcins Ovins Caprins (APPPOC) géré par les éleveurs « tâcherons » qui pratiquent la vente directe.

Le principe du tâcheronnage est de constituer une équipe d'éleveurs pour réaliser les tâches dans l'abattoir : tâches administratives, de coordination et d'accompagnement d'un boucher. Cela apportera un complément de revenu aux agriculteurs et une consolidation des activités et de la filière.

Un budget prévisionnel de 100 000 € sur 15 mois a été établi pour couvrir les phases de pré-étude, étude de marché, repérage des sites, analyse juridique, formation, définition du portage et du financement du projet, recrutement d'un(e) chargé(e) de mission et expertises.

Une contribution de 30 000 € est attendue de la part des EPCI (Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, du Pays d'Ancenis, Pays de Blain Communauté, de la Presqu'île de Guérande Atlantique, CARENE, Redon Agglomération) avec une clef de répartition basée sur 3 critères : 35% sur le nombre d'exploitations, 35% sur la surface agricole, 30% sur le nombre d'habitants. En plus des contributions des EPCI du Nord Loire, le projet est également soutenu par l'Etat (France Relance).

Le plan de financement prévisionnel est décomposé comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Chargé(e) de mission	50 003 €	Plan de relance	21 830 €
Dépenses de fonctionnement	11 025 €	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres,	8 000 €
équipement informatique, frais voyage, intérêt bancaire, ...		Communauté de communes du Pays d'Ancenis,	7 666 €
Mission conseil – Investissement et implantation	18 600 €	Redon Agglomération	3 679 €
Analyse des sites potentiels, étude de marché, montage juridique, mission juridique		CARENE	3 366 €
Mission conseil – gouvernance et fonctionnement de l'exploitation	8 160 €	Communauté de communes Estuaire et Sillon	2 872 €
Formation des éleveurs, définition de la gouvernance		Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique	2 917 €
Mission conseil – coordination technique	8 300 €	Communauté de communes Pays de Blain Communauté	1 500 €
Recrutement, prise de poste, dossiers subventions		Financement participatif	40 000 €
Communication	7 200 €	Adhérents	5 968 €
Site web, campagne de financement participatif		Formation	5 490 €
<b>Total =</b>	<b>103 288 €</b>		<b>103 288 €</b>

Vu le projet de création d'un Abattoir Paysan de Proximité pour Porcins, Ovins et Caprins en Loire Atlantique (APPPOC), porté par l'association APPPOC constituée à ce stade d'une vingtaine d'agriculteurs,

Vu la demande de l'association d'être soutenue financièrement, notamment par les EPCI Nord Loire, pour la réalisation d'une étude globale (étude de marché, étude d'opportunité sur des zones d'implantation, étude de faisabilité économique et juridique, recrutement d'un chargé de mission, communication), pour un budget prévisionnel de 103 288 €,

Vu les règles de calcul (critères du nombre d'habitants, de la Surface Agricole Utile et du nombre d'exploitations agricoles), établies en comité de pilotage pour estimer les participations réparties entre les territoires pour soutenir la phase d'étude du projet,

Vu la demande de l'APPPOC adressée à la Communauté de communes Estuaire et Sillon le 24 février 2024 sollicitant une participation financière de 2 872 €,

Considérant que le projet de création d'un tel abattoir s'inscrit dans les Programmes Alimentaires des territoires et qu'il répond :

- Au manque d'outil pour l'élevage et la nécessité de renforcer une agriculture paysanne au cœur des territoires
- Aux enjeux de la vente directe et la volonté de proposer une alimentation locale de qualité
- À l'intérêt de soutenir un outil structurant de proximité qui permettra le développement de filière
- À l'enjeu de la prise en compte du bien-être animal et humain.

### **CONCLUSION**

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ☛ DE VERSER au titre de l'exercice 2024 une subvention à l'association APPPOC pour le projet de création d'un Abattoir Paysan de Proximité pour Porcins, Ovins et Caprins en Loire Atlantique (APPPOC) d'un montant de 2 872 €,
- ☛ DE DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2024,
- ☛ D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 24 mai 2024

Michel GUILLARD  
Secrétaire de séance

Rémy NICOLEAU  
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :

**27 MAI 2024**

ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : **27 MAI 2024**

Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON

Rémy NICOLEAU